



FQPPN

RAPPORT ANNUEL D'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

2025

PRÉSENTÉ PAR

La Fondation québécoise pour la
protection du patrimoine naturel

Table des matières

Présentation générale de l'organisme	1
Qui sommes-nous?	1
Territoire d'action	1
L'estuaire d'eau douce à saumâtre du fleuve Saint-Laurent	1
La Réserve naturelle des Battures-de-Saint-Augustin-de-Desmaures	2
Le parc des Hauts-Fonds.....	2
Mission et orientations	2
Présentation de l'équipe	3
Membre du conseil d'administration	5
Mot du président	5
Mot de la directrice générale	8
Rapport d'activités 2024	9
Projets de conservation de la nature et mise en valeur du patrimoine	9
Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures.....	9
Ville de Lévis.....	13
Ville de Québec et MRC de Portneuf.....	14
Activités d'éducation et de sensibilisation	16
Sortie aux flambeaux.....	16
24h de science	16
Bioblitz.....	17
Observation de chauves-souris	17
Activité éducative à la Maison Léon- Provancher.....	17
Élaboration du plan stratégique 2025-2030	17
Communications	21
Réseaux sociaux	21
États financiers au 31 décembre 2024	22
Mission	22
Revenus et dépenses	23
Bilan au 31 décembre 2024 : actifs et passifs	25
Prévisions budgétaires pour l'année 2025	27
Perspectives 2025	29

Présentation générale de l'organisme

Qui sommes-nous?

Fondée en 1981, la Fondation québécoise pour la protection du patrimoine naturel (FQPPN) est un organisme à but non lucratif voué à la préservation du patrimoine naturel québécois.

Sa mission s'articule autour de ces grands axes d'intervention :

- **La conservation**, par la protection durable de milieux naturels d'intérêt écologique;
- **La restauration et la mise en valeur**, afin de préserver ou rétablir les fonctions écologiques de ces milieux;
- **La gestion responsable**, notamment par l'encadrement des propriétés bénéficiant d'ententes légales de conservation.

La FQPPN joue également un rôle de premier plan dans l'accompagnement des collectivités riveraines pour une gestion durable des rives de l'estuaire d'eau douce à saumâtre, et s'investit activement dans des actions de sensibilisation auprès du grand public pour faire connaître l'importance de ces milieux naturels et encourager leur protection.

Territoire d'action

L'estuaire d'eau douce à saumâtre du fleuve Saint-Laurent

Bien que la FQPPN intervienne à l'échelle globale du territoire québécois, ses efforts se concentrent principalement sur la zone prioritaire de l'estuaire d'eau douce à saumâtre du fleuve Saint-Laurent, un milieu unique d'une grande richesse écologique. Le champ d'intervention comprend le milieu aquatique, le littoral et les rives du fleuve Saint-Laurent ainsi que le milieu adjacent. Cette zone s'étend de Trois-Rivières à Sault-au-Cochon sur la rive nord et de Bécancour à Saint-Roch-des-Aulnaies sur la rive sud.

La Réserve naturelle des Battures-de-Saint-Augustin-de-Desmaures

La FQPPN est propriétaire de la Réserve naturelle des Battures-de-Saint-Augustin-de-Desmaures, un territoire entièrement situé sur le territoire de Saint-Augustin-de-Desmaures qui s'étend sur environ 11 kilomètres le long du fleuve Saint-Laurent. Elle couvre près de 400 hectares d'habitats d'une qualité écologique remarquable. Ce territoire accueille une riche diversité floristique, incluant plusieurs espèces en situation précaire, ainsi qu'une grande variété d'habitats essentiels pour la faune. La Réserve est un site de nombreux projets de conservation, visant à préserver l'intégrité écologique de ses milieux naturels.

Le parc des Hauts-Fonds

La FQPPN possède également une servitude de conservation à perpétuité sur le parc des Hauts-Fonds qui appartient à la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures. Il s'agit du seul accès public au fleuve sur le territoire de la Ville. Ce site permet au public de découvrir une portion représentative des battures et des boisés riverains, grâce à un réseau de sentiers aménagés et à des panneaux d'interprétation. Les visiteurs peuvent également y profiter de points de vue remarquables sur le fleuve Saint-Laurent.

Mission et orientations

- Assurer la saine gestion, la conservation et la mise en valeur de la Réserve naturelle des Battures-de-Saint-Augustin-de-Desmaures
- Contribuer à l'identification, la conservation et la restauration des milieux naturels d'intérêts
- Faire rayonner la FQPPN et ses projets en renforçant l'accessibilité à l'information et en établissant des partenariats solides et stratégiques
- Favoriser l'implication des citoyens, notamment les résidents riverains, à la conservation des milieux naturels de l'estuaire d'eau douce à saumâtre du fleuve Saint-Laurent.

Présentation de l'équipe

Au début de l'année 2024, l'équipe de la FQPPN était composée de madame Camille Beauchemin, coordonnatrice, et de Rachel Gauthier, chargée de projets. À l'été, deux agentes de projets, Marie-Ève Lortie et Catherine Deguire, se sont jointes à l'équipe. À l'automne, Catherine a quitté ses fonctions, et Marie-Ève a été promue au poste de chargée de projets. Camille Beauchemin est alors devenue consultante à temps partiel. Finalement, madame Geneviève Lallier a pris ses fonctions en tant que nouvelle directrice générale en décembre.

Madame Geneviève Lallier, Directrice Générale



Geneviève a complété un baccalauréat en histoire, un certificat en tourisme durable et une maîtrise en biogéosciences de l'environnement à l'Université Laval, et a également étudié en administration des affaires – profil responsabilité sociale et environnementale des organisations. Elle a notamment travaillé comme professionnelle de recherche en mobilisation pour la conservation des milieux humides et hydriques avant d'occuper la direction générale de la FQPPN. C'est avec détermination qu'elle cherche à sensibiliser la population et à protéger et mettre en valeur notre patrimoine naturel.

Rachel Gauthier, chargée de projets



Détenant un Baccalauréat en développement durable du territoire de l'Université Laval, Rachel est motivée de mettre à profit les connaissances acquises par son parcours académique ainsi que par ses expériences de travail passées. Elle porte un intérêt particulier à la gestion et à la protection du patrimoine naturel et culturel ainsi qu'aux liaisons et aux impacts de ces derniers sur différentes sphères de la société. Adeptes de plein air, Rachel est curieuse de nature, son poste à la FQPPN lui permet de

mobiliser et d'acquérir de nouvelles aptitudes dans le domaine de l'environnement et de la conservation des milieux naturels.

Marie-Ève Lortie, chargée de projets



Marie-Ève est diplômée du baccalauréat en géographie. Passionnée de plein air, elle a énormément à cœur la conservation de l'environnement et des milieux naturels. Travailler dans le domaine de la restauration et de la conservation de notre environnement en contribuant à la durabilité de ses ressources est sa façon de redonner à la nature tout ce qu'elle nous apporte. Elle est particulièrement attirée et fascinée par la complexité et la beauté des milieux aquatiques et littoraux et elle adore être à l'extérieur sur le terrain, beau temps mauvais temps!

Camille Beauchemin, consultante



Camille est graduée de l'Université Laval avec un baccalauréat en géographie. Elle a récemment acquis un MBA en tourisme où elle a choisi d'étudier les efforts de conservation dans les aires protégées du nord canadien. Camille a été chargée de projets, directrice générale et coordonnatrice à la FQPNN lors des dernières années. Amoureuse de la nature et du plein air depuis un jeune âge, elle cherche à approfondir ses connaissances en conservation et en protection de la faune et la flore. Elle est motivée et s'engage pleinement dans son rôle de consultante au sein de la FQPPN.

Membre du conseil d'administration

- Hélène Gagnon, Présidente jusqu'en novembre 2024
- Marcel Rodrigue, Trésorier jusqu'en mai 2024
- Laurence Zenadocchio, Trésorière de juin à novembre 2024
- Pierre Boulay, Vice-président ainsi que président par intérim depuis décembre 2024
- Solène Tremblay-Gendron, Administratrice ainsi que vice-présidente par intérim depuis décembre 2024
- Antoine Paquet-Moisan, Secrétaire ainsi que trésorier par intérim du 1^{er} au 18 décembre 2024
- Charles Mercier, Administrateur
- Alexandre Anctil, Administrateur
- Guy Hamelin, Administrateur ainsi que trésorier depuis le 18 décembre 2024

Mot du président

L'année 2024 fut encore une fois très mouvementée à la FQPPN. Le conseil d'administration a perdu en 2024 trois membres importants, sa présidente et deux trésoriers. Après un travail soutenu, de plusieurs années, Mme Hélène Gagnon quittait la présidence de la FQPPN de même que M. Marcel Rodrigue quittait la trésorière ainsi que Mme Laurence Zenadocchio, elle aussi trésorière, nous quittait en 2024. La FQPPN est très reconnaissante envers ces trois bénévoles, qui ont donné leur temps et leur énergie à la conservation de notre environnement.

Avec le départ simultané de Mme la présidente et de Mme la trésorière, le conseil d'administration a nommé M. Guy Hamelin à la trésorerie, Mme Solène Tremblay-Gendron au poste de vice-présidente du CA pour une période intérimaire qui nous conduit à la présente assemblée générale et M. Pierre Boulay à la présidence du CA pour la même période intérimaire.

De plus, cette année, la FQPPN a perdu les services de sa coordonnatrice, Mme Camille Beauchemin, après plusieurs années de loyaux services à différents postes dans l'organisation. Un gros merci à Mme Beauchemin et beaucoup de succès dans sa nouvelle carrière. Il en va de même pour Mme Rachel Gauthier qui nous quitte pour poursuivre ses études à l'étranger, on lui souhaite la meilleure chance du monde.

Décembre 2024 marque l'arrivée de la nouvelle directrice générale, Mme Geneviève Lallier, qui en l'espace de quelques semaines a su s'affirmer et prendre en main la direction générale de la FQPPN. Nous lui souhaitons tout le succès possible et une longue et belle carrière à la FQPPN.

Un des objectifs du plan de gouvernance est de maintenir en permanence au moins deux personnes à l'emploi de la Fondation dans le but de créer et de conserver une mémoire corporative de l'organisation. Aujourd'hui avec l'arrivée de Mme Lallier et la présence de Mme Marie-Ève Lortie, chargée de projets, il semble bien que nous ayons atteint notre objectif.

Napoléon Bonaparte disait qu'une armée marche sur son ventre; il en va de même pour une petite organisation comme la nôtre. Depuis la pandémie, les budgets déficitaires se suivent d'année en année, sauf pour 2025 où la directrice générale et le trésorier ont réalisé un miracle! Depuis quelques années déjà, la FQPPN survit grâce aux économies réalisées dans le passé par nos prédécesseurs.

La très grande majorité des programmes de subventions, auxquels nous nous abreuons, ne supportent pas les frais de gestion, ce qui rend tous les projets subventionnés déficitaires, avant même le début des travaux sur le terrain. La question se pose, la Fondation souhaite-t-elle poursuivre la protection des espèces à statut en continuant la lutte aux espèces exotiques et envahissantes? Si la réponse est oui, les sources de revenus doivent absolument être renouvelées. D'autre part les programmes de subvention n'offrent pas de stabilité dans le temps; ils sont tributaires de la volonté des différents gouvernements ce qui insécurise sérieusement les budgets d'organismes comme la FQPPN.

Ce modèle financier n'a pas d'avenir et si nous ne voulons pas disparaître, il faut donner un sérieux coup de barre et mettre en doute notre modèle d'intervention.

La FQPPN doit revoir son approche et se donner des moyens d'action différents, soit par la diversification de ses sources de revenus ou en renouant concrètement avec le bénévolat actif! J'invite donc l'assemblée à réfléchir à cette question fondamentale pour la survie de la FQPPN.

Pour 2025, nous avons élaboré un nouveau plan stratégique, plein d'espoir. La FQPPN doit se donner des moyens concrets de réalisation. Le personnel de la FQPPN est déjà à la recherche de nouvelles stratégies d'intervention.

Le conseil d'administration explore, en collaboration avec la Société Provancher, l'élaboration d'une première campagne de financement conjointe. Les deux CA sont à organiser un souper-bénéfice, à un coût appréciable, avec commandite et prix de présence dans une joyeuse ambiance, qui permettrait de dégager un surplus à partage entre les deux organismes. Nous comptons sur votre participation pour faire un succès de ce souper.

Outre les finances, la pandémie a isolé la FQPPN et aujourd'hui il est impératif de créer une solide base de membres pouvant faire progresser la Fondation. Déjà la directrice générale travaille le sujet et des recommandations seront bientôt sur la table du CA. Ce même CA doit se renouveler, d'une année à l'autre et il y a présentement des postes vacants qui vous attendent, vous êtes cordialement invités à devenir un membre actif du CA.

Pierre Boulay

Mot de la directrice générale

Un vent de renouveau souffle sur la FQPPN avec une équipe stable et déterminée à relever les défis qui l'attendent pour la prochaine année. La formation est un puissant outil pour augmenter la capacité d'action de la Fondation. Depuis le début de 2025, l'équipe s'est ainsi outillée par l'acquisition de connaissances en gestion d'OBNL, en gestion de projets, en communication et en recrutement des membres. De plus, Marie-Ève complètera en mai une formation pour l'application d'herbicide en vue de l'obtention d'une certification. Cela augmentera l'efficacité de notre travail dans la lutte aux plantes exotiques envahissantes, et favorisera par le fait même la protection des plantes indigènes. En consolidant ainsi sa capacité d'action, la FQPPN améliore sa position pour diversifier et accroître ses sources de revenus.

En plus de poursuivre ses activités de l'année dernière, la FQPPN diversifie son offre en 2025 avec un projet d'aménagement d'habitats fauniques à Lévis ainsi que par des conférences, ateliers pratiques et vidéos afin de sensibiliser et outiller les citoyens de Saint-Michel-de-Bellechasse au contrôle de la renouée du Japon et à la protection de leurs rives.

À notre belle équipe se joindront Rosalie Deblois et Marie Mondor, deux agentes de projets motivées, créatives et compétentes pour la saison estivale.

Je vous invite à notre prochaine activité au parc des Hauts-Fonds, qui se tiendra le 3 mai à 13h et sera animée par Yves Dubuc, entomologiste. Il s'agira aussi de la dernière journée en tant qu'employée de la FQPPN de Rachel, que je remercie d'avoir été un pilier pour l'organisme pendant ces deux dernières années.

Impliquez-vous, venez à nos activités, partagez nos publications Facebook et LinkedIn, parlez de nous, car vous êtes tous et chacun des acteurs de mobilisation pour la FQPPN.

Geneviève Lallier

Rapport d'activités 2024

Projets de conservation de la nature et mise en valeur du patrimoine

Au cours de la dernière année, la FQPPN a concentré ses interventions sur trois territoires principaux : la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures, la Ville de Lévis ainsi que la Ville de Québec et la MRC de Portneuf. Plusieurs projets ont été menés sur ces territoires, allant du contrôle d'espèces végétales exotiques envahissantes à la réalisation d'inventaires de chauves-souris, en passant par la caractérisation de milieux naturels et la mise en œuvre d'activités d'éducation et de sensibilisation.

Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures

Contrôle de la renouée du Japon sur la Réserve naturelle

La renouée du Japon est une plante exotique envahissante dont la croissance rapide engendre la formation de colonies très denses et empêche la croissance d'autres espèces végétales en leur créant de l'ombrage et en monopolisant toutes les ressources nutritives du sol, ce qui entraîne une forte réduction de la biodiversité dans les milieux qu'elle envahit. Son système racinaire libèrerait également des toxines inhibant la croissance des autres espèces voisines. Dotée d'une grande tolérance à des conditions environnementales extrêmes, telles que les températures élevées, la salinité, la sécheresse ou les inondations, elle peut se propager facilement et persister. Sa présence sur les battures de Saint-Augustin-de-Desmaures représente une menace sérieuse pour les espèces floristiques en situation précaire, notamment la gentiane de Victorin.

Le contrôle de la renouée du Japon est en cours depuis plusieurs années au sein de la Réserve naturelle des Battures-de-Saint-Augustin-de-Desmaures.

À la suite d'une année consacrée à la caractérisation et au suivi des colonies en 2023, l'année 2024 a marqué la reprise active des interventions de contrôle. Au total, trois opérations ciblées ont été menées en juin, juillet et septembre, portant sur 65 colonies classées prioritaires.

En parallèle, un suivi des colonies situées sur les terrains de propriétaires adjacents à la Réserve a été réalisé. Cette démarche a permis de sensibiliser les riverains à la problématique et de les inciter à prendre part aux efforts de lutte contre cette espèce envahissante.

Perspectives 2025

- Caractérisation et contrôle : Trois interventions supplémentaires seront réalisées sur les 65 colonies de renouée du Japon identifiées comme prioritaires;
- Restauration écologique : Cinq colonies seront sélectionnées pour des travaux de restauration à l'aide de plantes indigènes compétitrices, favorisant la résilience écologique des milieux traités;
- Collaboration avec les propriétaires : Conclure des ententes avec plusieurs propriétaires riverains, afin qu'ils assurent eux-mêmes la prise en charge du contrôle de la renouée sur leur terrain ou du moins qu'ils soient conscients de la problématique;
- Reddition de comptes : Un rapport d'activité final couvrant la période 2023-2026 sera préparé dans le cadre du Programme d'intendance de l'habitat (PIH) pour les espèces en péril du Gouvernement du Canada ainsi que pour la Fondation de la faune du Québec et la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures.

Inventaires de la Gentiane de Victorin

La gentiane de Victorin est la plante emblématique de la FQPPN! Cette espèce est désignée menacée en vertu de la Loi sur les espèces en péril (gouvernement fédéral) et de la Loi sur les espèces menacées ou vulnérables (gouvernement provincial). Sa rareté s'explique par sa niche écologique très restreinte, limitée à la partie supérieure du littoral, par son mode de reproduction par graines, ainsi que par les nombreuses pressions anthropiques qui affectent son habitat naturel.

Au cours de l'été 2024, des inventaires de la gentiane de Victorin ont été réalisés en collaboration avec le Bureau d'écologie appliquée, dans les municipalités de Lévis, Saint-Augustin-de-Desmaures, Neuville, Deschambault et Saint-Michel-de-Bellechasse. Ces inventaires avaient pour but de recueillir et compiler des données essentielles afin de favoriser la

pérennité de l'espèce, préserver la qualité de son habitat, et repérer ou atténuer les menaces potentielles à sa survie. L'objectif est d'effectuer la surveillance, le suivi et la gestion des populations de gentiane de Victorin.

Les données des 10 occurrences inventoriées ont été compilées et envoyées aux instances gouvernementales. Le projet est financé par le Programme d'intendance de l'habitat (gouvernement fédéral).

Perspective 2025

- Continuer l'inventaire des occurrences de gentiane de Victorin dans les cinq municipalités;
- Transmettre les données aux gouvernements.

Recensement des empiètements sur la Réserve naturelle et le parc des Hauts-Fonds

La Réserve naturelle est adjacente à plusieurs propriétés privées. Or, cette dernière est aussi une propriété privée et possède le statut de réserve naturelle en vertu de l'article 54 de la Loi sur la conservation du patrimoine naturel. On reconnaît ainsi sa valeur en tant que milieu naturel d'intérêt sur le plan de la biodiversité et en tant qu'habitat de plantes uniques au monde. Le rôle de la FQPPN est d'encadrer les activités permises et de remédier aux infractions sur la Réserve naturelle dans une optique de conservation volontaire du territoire.

Chaque année, l'ensemble des 11 kilomètres de battures sont parcourus afin de repérer des empiètements tels que la présence de véhicules motorisés, l'installation de quais, des murets non conformes ou tout signe de perturbation anthropique de l'habitat naturel.

En 2024, 16 empiètements ont été recensés.

Perspective 2025

- Mise en place d'une stratégie d'intervention ciblée pour les empiètements plus problématiques sur le territoire de la Réserve;

- Communication d'un rappel aux propriétaires riverains concernant les bonnes pratiques à adopter afin de préserver l'intégrité écologique de la Réserve naturelle (document de sensibilisation);
- Réalisation du recensement annuel des empiètements observés sur les battures.

Projet de jardin biodiversité urbaine

En collaboration avec la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures et le programme Mon jardin espace pour la vie, la FQPPN aménage et entretient un jardin situé sur le terrain de la maison Thibault-Soulard à Saint-Augustin. Ce jardin a pour objectif de favoriser la biodiversité locale en mettant en valeur des végétaux indigènes dont la floraison s'étend du début de l'été jusqu'à l'automne, offrant ainsi une source continue de nourriture pour les pollinisateurs. On y retrouve également une diversité d'arbustes, d'herbacées et de graminées, qui constituent à la fois des habitats et des ressources alimentaires pour une grande variété d'espèces fauniques. Des affiches éducatives sont installées sur place afin d'expliquer le rôle écologique de chaque plante, contribuant à la sensibilisation du public.

Perspectives 2025

- Réaménager le jardin, l'arroser et l'entretenir tout au long de l'été;
- Fermer le jardin à l'automne.

Projet de mise en valeur du parc des Hauts-Fonds : affichage

La finalisation du projet d'installation de nouvelles affiches d'interprétation au parc des Hauts-Fonds, amorcé en 2020, s'est concrétisée au printemps 2024. L'affiche principale à l'entrée du parc a été mise à jour afin d'y inclure le nouveau secteur de sentiers désormais accessible à l'ouest du parc. De plus, deux affiches éducatives ont été installées au nouveau belvédère de ce secteur : l'une portant sur les espèces d'oiseaux, l'autre sur le paysage hivernal du fleuve Saint-Laurent.

Ce projet visait à enrichir l'expérience des visiteurs en bonifiant l'offre d'interprétation et d'éducation sur la faune et les paysages environnants,

apportant ainsi une réelle valeur ajoutée aux infrastructures et services du parc.

Initialement retardé en raison de la flambée des prix des matériaux durant la pandémie, le projet est désormais complété avec succès.

Ville de Lévis

Projet de sensibilisation sur la renouée du Japon

Un projet pilote d'éducation et de sensibilisation à la problématique de la renouée du Japon a été mené en partenariat avec la Ville de Lévis et le Regroupement de la rue Saint-Laurent. En effet, un important massif de renouée est présent le long de la rive du fleuve, sur la rue Saint-Laurent. Le projet s'est articulé autour de trois corvées bénévoles de contrôle de cette plante envahissante, réalisées au cours de l'été 2024.

L'initiative visait à informer les citoyens sur les bonnes pratiques de gestion de la renouée, tout en encourageant leur engagement, ainsi que celui de la Ville de Lévis. Chaque corvée comprenait une portion théorique et formatrice, suivie d'une mise en pratique sur le terrain. Un document de sensibilisation a également été produit et distribué aux participants.

Le projet s'est conclu par la remise des livrables à la Ville de Lévis.

Caractérisation des espèces exotiques envahissantes au parc de la Pointe-De la Martinière

Le parc régional de la Pointe-De la Martinière constitue un site naturel d'intérêt majeur. Situé en milieu urbain, ce vaste espace protégé permet de découvrir les milieux naturels côtiers et les paysages typiques de l'estuaire du fleuve. En collaboration avec la Fondation de la faune du Québec, la FQPPN a mené un inventaire et une caractérisation des plantes exotiques envahissantes présentes sur l'ensemble du territoire du parc.

À la suite de cette analyse, une stratégie d'intervention spécifique au milieu a été élaborée. Celle-ci visait à faire connaître les espèces exotiques envahissantes (EEE) identifiées, ainsi que les impacts de leur présence sur la biodiversité végétale et animale du parc. Au total, dix variétés d'EEE ont été recensées dans le périmètre du parc.

Le projet s'est conclu par la remise de la stratégie de contrôle à la Fondation de la faune du Québec et à la Ville de Lévis.

Deuxième année de suivi de la renouée du Japon au parc de la Pointe-De la Martinière

Depuis 2018, la FQPPN est engagée dans la gestion de la renouée du Japon au parc de la Pointe-De la Martinière. Elle a notamment participé à la caractérisation et au contrôle des colonies présentes sur ce site. L'année 2024 marque la deuxième année de suivi consécutive aux trois années de contrôle réalisées entre 2020 et 2022. Ce suivi annuel permet de mettre à jour les données de caractérisation, de suivre l'évolution des colonies et d'évaluer l'efficacité des mesures de contrôle mises en place. Ce projet est financé par la Fondation de la faune du Québec.

Perspectives 2025

- Refaire la caractérisation des colonies de renouée du Japon;
- Possibilité de déposer un projet pour refaire du contrôle en 2026.

Ville de Québec et MRC de Portneuf

Projet de contrôle des espèces exotiques et envahissantes à l'Anse Brown

Le projet de contrôle des espèces exotiques et envahissantes à l'Anse Brown, mené en collaboration avec le Fonds d'action Saint-Laurent (FASL) et le Port de Québec, est en cours depuis 2023. Ce projet vise à limiter la propagation du nerprun cathartique et de l'herbe à puce, deux plantes à croissance rapide qui monopolisent les ressources nutritives, nuisant ainsi à la biodiversité sur

le territoire. L'herbe à puce pose également un risque pour la santé humaine en raison de ses propriétés urticantes au contact de sa sève.

L'année 2024 marque la deuxième année de contrôle sur le site. Après des interventions manuelles, mécaniques et chimiques réalisées en 2023, les actions menées à l'été 2024 ont été exclusivement manuelles. Des bâches ont été installées sur les surfaces dénudées par le retrait de l'herbe à puce afin de limiter la repousse. Par ailleurs, les plants de nerprun ciblés pour un traitement herbicide en 2025 ont été identifiés.

Nous sommes actuellement en attente de la confirmation du financement pour la poursuite du projet en 2025.

Perspectives 2025

- Compléter les deux formations sur les pesticides de la SOFAD afin d'être autonome dans l'application des herbicides requis pour faire le contrôle;
- Caractériser et effectuer le 3^e contrôle manuel et chimique;
- Constater l'efficacité du bâchage effectuer en 2024;
- Explorer la possibilité de reboisement dans les zones dénudées par le contrôle mécanique de 2023;
- Rendre les livrables au FASL et au Port de Québec.

Projet de protection de cinq espèces de chauves-souris menacées

Depuis l'arrivée du syndrome du museau blanc en Amérique du Nord, les populations de chauves-souris subissent un déclin marqué. Au Québec, les huit espèces présentes sont aujourd'hui considérées comme étant en situation précaire. Le projet de protection de cinq espèces menacées vise à inventorier certains sites ciblés afin de confirmer la présence de chauves-souris et d'en identifier les espèces.

Au cours de l'été 2024, dix sites ont été inventoriés à plusieurs reprises à l'aide de détecteurs d'ultrasons. Les données recueillies ont été analysées et validées par François Fabianek du *Groupe Chiroptères du Québec*. Les

résultats ont ensuite été transmis au MELCCFP par l'intermédiaire de la plateforme *Chauves-souris aux abris*.

Ce projet est financé par le Programme d'intendance de l'habitat (PIH) et la Fondation de la faune du Québec (FFQ).

Perspective 2025

- Réinventorier les 10 sites sélectionnés;
- Confirmer et spécifier les abris/maternité;
- Produire des documents de sensibilisation personnalisés pour les propriétaires;
- Ajouter la Zec Batiscan Neilson aux sites à inventorier;
- Reddition de compte au PIH et à la FFQ.

Activités d'éducation et de sensibilisation

Sortie aux flambeaux

Le 16 février 2024, la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures a organisé une soirée illuminée aux flambeaux dans le parc des Hauts-Fonds. Il y avait sur place des flambeaux, des chauffe-terrasses et des conteneurs. La Ville a invité la FQPPN afin qu'elle participe à la soirée en donnant du bouillon de poulet aux gens présents. La FQPPN a aussi amenée des brochures d'informations afin de les distribuer aux visiteurs. Environ 70 personnes ont assisté à l'évènement.

24h de science

La FQPPN a reçu le spécialiste entomologiste Yves Dubuc au parc des Hauts-Fonds dans le cadre d'une activité d'identification des insectes avec les citoyens le 4 mai 2024. L'activité, surtout dédiée aux jeunes, consistait à se déplacer dans les sentiers du parc et à observer les insectes. Au total, 26 personnes ont participé avec grand intérêt!

Bioblitz

Cette activité consiste à inventorier les espèces observées dans le parc à l'aide de l'application mobile iNaturalist. En raison du nombre restreint de participants (6), Rachel Gauthier a pu offrir une activité hautement personnalisée à un groupe composé de personnes ayant une grande expertise en diversité floristique et faunique. Le groupe a emprunté le chemin de service traversant le centre du parc afin d'explorer les espèces présentes, en se dirigeant vers le littoral, puis vers le marais. Deux personnes de grandes connaissances biologiques étaient présentes : Benoît Gauthier (flore des battures et de la rive du fleuve), ainsi que Jean-Luc Desgranges (faune aviaire). L'activité a eu lieu le 27 avril 2024.

Observation de chauves-souris

Environ 40 personnes ont participé à une soirée d'observation des chauves-souris au parc des Hauts-Fonds le 23 juillet 2024. L'événement a débuté par un kiosque d'accueil à l'entrée du parc, où du matériel éducatif et de sensibilisation était mis à la disposition des visiteurs. Par la suite, le groupe s'est dirigé vers le belvédère du marais, équipé de détecteurs d'ultrasons pour observer les chauves-souris en pleine activité. L'activité a connu un franc succès, comme c'est le cas à chaque année!

Activité éducative à la Maison Léon- Provancher

La FQPPN était présente à la maison Léon-Provancher dans le cadre d'une journée dédiée à la science pour les jeunes. Nous avons un kiosque avec différents objets interactifs et nous avons distribué des affiches sur les espèces vulnérables au Québec.

Élaboration du plan stratégique 2025-2030

L'année 2024 a été marquée par l'élaboration et la mise à jour d'un nouveau plan stratégique pour la période 2025-2030. Ce plan s'appuie sur une vision renouvelée : devenir la référence en matière de gestion, de conservation et de restauration de

l'estuaire d'eau douce à saumâtre du fleuve Saint-Laurent, tout en contribuant à la préservation de divers écosystèmes québécois.

Cette démarche était nécessaire, le plan stratégique précédent étant devenu désuet et ne reflétant plus les objectifs ni les ambitions actuelles de l'organisation.

Plan Stratégique 2025-2030



Le plan stratégique 2025-2030 pourra servir de guide de référence pour les employé.e.s et le conseil d'administration de la FQPPN quant à la préparation et à l'exécution de ses projets ainsi que de ses pratiques de protection et de conservation du patrimoine naturel. En misant sur des orientations claires, des objectifs précis et des actions ciblées (à venir en 2025), ce document reflète l'engagement de la FQPPN à préserver la richesse de la diversité écologique et biologique et de leur mise en valeur.

Rédigé par le comité du plan stratégique de la Fondation québécoise pour la protection du patrimoine naturel (FQPPN).

(Geneviève Lallier: Directrice générale; Rachel Gauthier : chargée de projets; Marie-Ève Lortie : chargée de projets; Camille Beauchemin; Alexandre Ancil : administrateur; Charles Mercier : administrateur et Antoine Paquet-Moisan : secrétaire).

Vision: *Être la référence en matière de gestion, de conservation et de restauration des rives de l'estuaire d'eau douce et saumâtre du Saint-Laurent et contribuer à la conservation des divers écosystèmes québécois.*

Orientation 1

Assurer la saine gestion, la conservation et la mise en valeur de la Réserve naturelle des Battures de Saint-Augustin-de-Desmaures.

1.1 Assurer la sensibilisation et l'éducation du public à la préservation de la RNBSAD et du parc des Hauts-Fonds par le biais d'activités interactives.

1.2 Outiller l'équipe de la FQPPN afin de consolider et renforcer son expertise quant à la protection des espèces menacées et vulnérables.

1.3 Actualiser et établir le rôle de la FQPPN dans la gestion de la servitude du parc des Hauts-Fonds afin de clarifier les responsabilités avec la VSAD et les instances gouvernementales et d'assurer une gestion efficace.

1.4 Valoriser et mobiliser les expertises développées par l'équipe de la FQPPN.

Orientation 2

Contribuer à l'identification, la protection et la restauration des milieux naturels d'intérêt.

2.1 Améliorer les connaissances sur la répartition et l'abondance des espèces, notamment celles en situation précaires, sur le territoire d'action de la FQPPN.

2.2 Développer et maintenir les interventions de la FQPPN sur son territoire en matière de faune, précisément sur la conservation des espèces à statut.

2.3 Renforcer et maintenir les interventions de la FQPPN sur son territoire en matière de flore, en mettant l'accent sur la conservation des espèces à statut.

2.4 Assurer la pérennité des efforts de conservation de la FQPPN.

Orientation 3

Faire rayonner la FQPPN et ses projets.

3.1 Accroître l'accessibilité à l'information concernant les projets de la FQPPN, notamment en assurant une mise à jour régulière des réseaux sociaux et du site web.

3.2 Assurer la capacité d'action et optimiser l'impact des efforts de conservation de la FQPPN en établissant des partenariats solides et stratégiques.

3.3 Mettre en œuvre des stratégies de communication ciblées envers les parties prenantes afin de renforcer l'engagement et la collaboration dans la conservation des milieux naturels.

Orientation 4

Favoriser l'implication des citoyens, notamment les résidents riverains, à la conservation des milieux naturels de l'estuaire d'eau douce à saumâtre du Fleuve Saint-Laurent.

4.1 Fournir un accompagnement et un soutien aux riverains pour les impliquer activement dans les actions de protection et de restauration des écosystèmes de la RNBSAD.

4.2 Mettre en place des mesures de sensibilisation et de prévention pour la conservation des milieux naturels de l'estuaire d'eau douce à saumâtre du fleuve Saint-Laurent.

4.3 Mettre en place une structure de recrutement pour attirer des bénévoles, consolidant ainsi les actions de conservation et d'engagement communautaire au sein de la RNBSAD et de ses projets associés.

Orientation 5

Améliorer les pratiques organisationnelles de la FQPPN.

5.1 Assurer une gestion efficace des informations relatives aux projets et aux activités de conservation.

5.2 Optimiser la gestion des projets et des ressources humaines et financières au sein de la FQPPN.

5.3 Mettre en place des politiques de travail et un code de déontologie afin de guider les pratiques éthiques et professionnelles au sein de la FQPPN.

5.4 Développer et mettre en œuvre une stratégie de recrutement et de rétention des nouveaux administrateurs et des membres.

5.5 Assurer la stabilité financière de l'organisme.

Communications

Réseaux sociaux

En 2024, nous avons redonné vie à nos réseaux sociaux! Plusieurs publications ont été partagées sur notre page Facebook, touchant notamment aux journées internationales, au suivi de nos projets, à la sensibilisation environnementale ainsi qu'à des invitations à nos activités. Nous prévoyons poursuivre l'enrichissement de notre page au fil des prochains mois. Nous avons vu notre nombre d'abonnés augmenter qui est maintenant à 921 sur Facebook.

Par ailleurs, nous avons créé un compte LinkedIn dans le but de renforcer notre présence dans le milieu professionnel et de favoriser le réseautage. Nous avons présentement 125 abonnés.

Enfin, notre site web est en cours de restructuration afin de mieux refléter notre mission et nos actions.

Perspectives 2025

- Investir du temps et créer du contenu de qualité pour les différents réseaux sociaux;
- Retravailler le site web pour rendre l'information plus accessible, notamment un incluant la description des projets.

États financiers au 31 décembre 2024

Les états financiers ont fait l'objet d'une mission de compilation par le bureau comptable SR CPA inc.

Mission

DocuSign Envelope ID: 439981AC-DE02-46EB-A573-8EB9C610211D

Rapport de mission de compilation

Aux administrateurs de
Fondation québécoise pour la protection du patrimoine naturel

J'ai compilé, à partir des informations fournies par la direction, le bilan de Fondation québécoise pour la protection du patrimoine naturel au 31 décembre 2024, les états des résultats et de l'évolution des actifs nets pour l'exercice clos à cette date ainsi que la note 1, qui décrit la méthode de comptabilité appliquée à la préparation des informations financières compilées et, s'il y a lieu, d'autres informations explicatives (les « informations financières »).

La responsabilité des informations financières ci-jointes, y compris de l'exactitude et de l'exhaustivité des informations sous-jacentes ayant servi à leur compilation, et de la sélection de la méthode de comptabilité, incombe à la direction.

J'ai réalisé la mission conformément à la Norme canadienne de services connexes (NCSC) 4200, Missions de compilation, qui exige que je me conforme aux règles de déontologie pertinentes. Ma responsabilité consiste à assister la direction dans la préparation des informations financières.

Je n'ai pas réalisé une mission d'audit ou d'examen et n'étais pas tenu de mettre en œuvre des procédures pour vérifier l'exactitude et l'exhaustivité des informations fournies par la direction. Par conséquent, je n'exprime pas une opinion d'audit ni une conclusion de mission d'examen, ni ne fournis une quelconque forme d'assurance à l'égard des informations financières.

Le lecteur doit garder à l'esprit que les informations financières risquent de ne pas convenir à ses besoins.

Au cours de la compilation des informations financières, j'ai préparé des écritures de régularisation.

Les chiffres donnés à des fins de comparaison ont été compilés par un autre comptable professionnel agréé.

SR CPA inc.¹

Québec (Québec)
Le 19 mars 2025

¹ Par CPA, permis de CPA n° 141528

Revenus et dépenses

DocuSign Envelope ID: 439981AC-DE02-46EB-A573-8EB9C610211D

Fondation québécoise pour la protection du patrimoine naturel

État des résultats

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2024

	2024	2023
	\$	\$
Produits		
Subventions (note 7)	156 494	99 726
Intérêts	2 486	4 740
Dons	688	1 450
	<u>159 668</u>	<u>105 916</u>
Charges		
Salaires et charges sociales	133 187	119 622
Coûts liés aux projets	12 930	10 639
Sous-traitant	4 000	-
Frais de déplacement	3 116	696
Frais informatiques	2 172	2 381
Services professionnels	1 720	1 881
Honoraires	1 503	1 886
Télécommunications	1 235	1 334
Taxes et permis	638	558
Frais du conseil d'administration et des bénévoles	233	473
Abonnements et cotisations	201	650
Frais de formation	200	48
Assurances	45	504
Amortissement des immobilisations corporelles	574	123
Intérêts et frais bancaires	131	131
	<u>161 885</u>	<u>140 926</u>
Insuffisance des produits sur les charges	<u>(2 217)</u>	<u>(35 010)</u>

Faits saillants :

1. Résultat budgétaire

- L'exercice financier 2024 s'est clôturé avec un léger déficit de 2000\$ sur un budget total de 175 000\$.

2. Revenus

- Les revenus s'élèvent à 160 000\$, soit un écart négatif de 15 000\$ par rapport aux prévisions

Détails :

→ Un manque à gagner de 21 000\$ de la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures, dont la subvention anticipée de 45 000\$ s'est finalement chiffrée à 24 000\$.

→ Une contribution non prévue de 8000\$ de la municipalité de Saint-Michel-de-Bellechasse est partiellement venue compenser cette baisse.

3. Dépenses

- Les dépenses totales se sont élevées à 162 000\$, sous le budget alloué de 175 000\$, générant une économie de 13 000\$.

Économies réalisées :

→ 10 000\$ sur la masse salariale

→ 3000\$ sur diverses autres dépenses

Bilan au 31 décembre 2024 : actifs et passifs

DocuSign Envelope ID: 439981AC-DE02-46EB-A573-8EB9C610211D

Fondation québécoise pour la protection du patrimoine naturel

Bilan

Au 31 décembre 2024

	2024 \$	2023 \$
Actif		
Actif à court terme		
Trésorerie	63 538	56 622
Comptes débiteurs (note 2)	31 501	57 300
Charges payées d'avance	498	-
	<u>95 537</u>	<u>113 922</u>
Placements garantis , au taux maximal garanti de 11 %, encaissable en février 2026	25 004	50 027
Immobilisations corporelles (note 3)	<u>113 042</u>	<u>110 515</u>
	<u>233 583</u>	<u>274 464</u>
Passif		
Passif à court terme		
Comptes créditeurs et charges à payer (note 4)	7 456	6 120
Portion à court terme de la dette à long terme	-	40 000
	<u>7 456</u>	<u>46 120</u>
Subventions reportées (note 5)	<u>61 959</u>	<u>61 959</u>
	69 415	108 079
Évolution des actifs nets (note 6)	<u>164 168</u>	<u>166 385</u>
	<u>233 583</u>	<u>274 464</u>

2 Comptes débiteurs

	2024 \$	2023 \$
Subventions à recevoir	30 194	53 151
Intérêts à recevoir	-	3 202
Taxes à la consommation à recevoir	1 307	947
	<u>31 501</u>	<u>57 300</u>

3 Immobilisations corporelles

	2024		2023	
	Coût \$	Amortissement cumulé \$	Valeur nette \$	Valeur nette \$
Matériel informatique	8 808	5 994	2 814	287
Terrains				
Lots du secteur				
Nadeau	72 986	-	72 986	72 986
Lots Canards illimités	23 945	-	23 945	23 945
Lots de La Pointe				
Jean-Gros	13 297	-	13 297	13 297
	<u>119 036</u>	<u>5 994</u>	<u>113 042</u>	<u>110 515</u>

4 Comptes créditeurs et charges à payer

	2024 \$	2023 \$
Comptes fournisseurs et frais courus	800	5 254
Salaires, charges sociales et vacances à payer	<u>6 656</u>	<u>866</u>
	<u>7 456</u>	<u>6 120</u>

Faits saillants :

- Actif total : 234 000\$
 - Encaisse et placements garantis : 89 000\$
 - Comptes à recevoir : 32 000\$
 - Immobilisations (terrain et matériel informatique) : 113 000\$
- Passif et actifs net : 234 000\$
 - Comptes à payer : 7 000\$
 - La dette de 40 000\$ liée à la Prestation canadienne d'urgence (PCU) a été entièrement remboursée en janvier 2024
 - Des subventions totalisant 62 000\$ liées à l'acquisition de terrains pourraient devoir être remboursées en cas de vente de ceux-ci
- Actif net : 164 000\$, réparti comme suit :
 - Réservé pour des immobilisations : 112 000\$
 - Investi en immobilisations (terrains et matériel informatique) : 51 000\$
 - Non réservé : 1 000\$ (objectif d'une constitution d'une réserve de 40 000\$)

Faits saillants :

7. Budget global

- Un budget équilibré de près de 200 000\$, représentant une augmentation de 25 000\$ par rapport à l'exercice 2024

8. Subventions et partenariats financiers

- Plusieurs demandes de financement ont été soumises auprès des partenaires habituels, certaines ayant déjà reçu une confirmation :
 - Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures : subvention confirmée de 45 000\$ en 2025, soit une hausse de 24 000\$ par rapport à 2024
 - Fondation de la faune du Québec (demande en cours)
 - Environnement de Changement climatique Canada (demande en cours)
 - Port de Québec et Fonds d'action du Saint-Laurent (demandes en attente)
 - Ville de Lévis (partenaire potentiel)
 - Municipalité de Saint-Michel-de-Bellechasse (en discussion)

9. Dépenses prévues

- Les dépenses sont estimées à 200 000\$, incluant :
 - 178 000\$ en masse salariale, calculée en fonction des subventions confirmées et anticipées
 - 22 000\$ alloués à d'autres charges administratives

10. Suivi budgétaire

- Un suivi rigoureux et continu des revenus et des dépenses sera assuré tout au long de l'année afin de maintenir l'équilibre budgétaire et d'ajuster les interventions en fonction des confirmations de financement

11. Réserves disponibles

- En cas d'imprévus, le Conseil d'administration pourra s'appuyer sur des réserves financières de l'ordre de 114 000\$, disponibles en liquidités au 31 décembre 2024

Perspectives 2025

L'année 2025 s'annonce comme une étape charnière, marquée par le renouveau et l'engagement vers une croissance durable. Plusieurs actions stratégiques guideront nos efforts :

- Adoption et mise en œuvre du nouveau plan stratégique 2025-2030, afin d'orienter nos actions en cohérence avec notre vision renouvelée;
- Constitution d'un réseau de bénévoles solide, qui contribuera activement à nos projets et à notre rayonnement sur le territoire;
- Recrutement de nouveaux administrateurs, pour enrichir notre gouvernance et intégrer des expertises variées;
- Augmentation du nombre de membres, afin de consolider notre base d'appui citoyenne et professionnelle;
- Mise en œuvre de projets de formation et de sensibilisation, destinés à renforcer les connaissances et l'engagement du public envers la conservation et la biodiversité;
- Diversification de nos sources de revenus, pour assurer une plus grande autonomie financière et soutenir notre mission à long terme;
- Investissement dans la formation continue de l'équipe, dans une optique de développement professionnel et d'amélioration des compétences internes.